

Prix des initiatives - Ophéa
Les actions innovantes de proximité en direction des habitants ou des quartiers

En accord avec la volonté renouvelée d'Ophéa d'encourager les actions innovantes de proximité en direction des habitants ou des quartiers, un prix de 1000 € sera remis dans le cadre du Village des assos 2022.

Quelles associations sont concernées ?

Ce prix concerne les associations qui réalisent des projets ou proposent des services de proximité, de solidarité, d'animation, d'insertion en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) ou de leurs habitants.

Comment candidater ?

Pour tenter de décrocher ce prix, il vous faudra remplir ce formulaire et le renvoyer à la Maison des associations au plus tard 1 semaine avant la manifestation. Celui-ci sera étudié et les candidatures jugées les plus intéressantes donneront lieu à une visite des équipes d'Ophéa au stand de l'association lors du Village des assos.

Nom de l'association :

Objet de l'association :

Date de création de l'association :

Nom du ou de la responsable à joindre lors du *Village des assos* :

I. Diagnostic membres / instances décisionnelles

| | Femmes | Hommes |
|---|--------|--------|
| Nombre de membres | | |
| Nombre total des membres composant l'instance dirigeante (Conseil d'administration, Comité de direction, Conseil collégial...) | | |
| Nombre de bénévoles | | |
| Nombre moyen d'actions menées mensuellement avec ou pour les résident.e.s du quartier | | |

II. Les actions de proximité en direction des habitants ou des quartiers

a) La communication

Décrivez une de vos méthodes de communication en direction des habitants :
